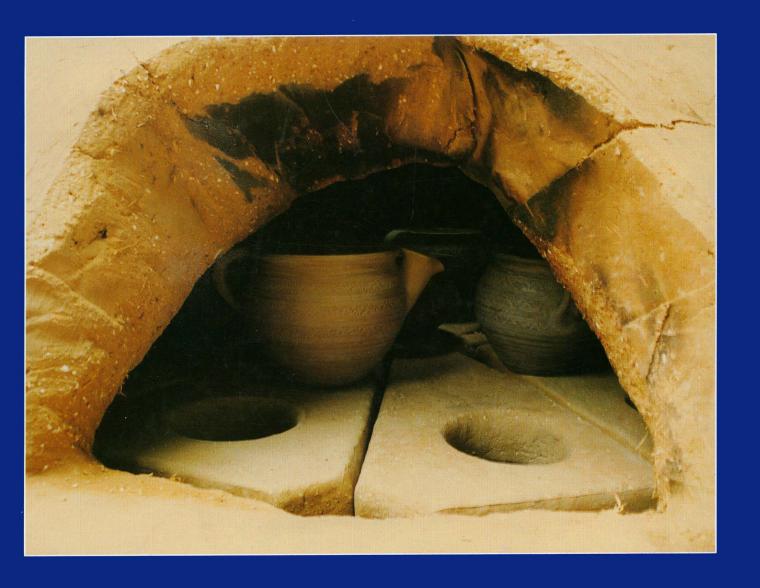
REVUE ARGIEOLOGIQUE DE PIGARDIE

Trimestriel - N° 3/4 1998 - 200 F



- Le camp tardenoisien de Tigny (Aisne)
- Un grenier à grains du II^e siècle à Amiens (Somme)
- Un atelier de potier mérovingien à Soissons (Aisne)

SUIVI ARCHÉOLOGIQUE DES TRAVAUX AU CHÂTEAU DE PÉRONNE (SOMME)

Robert EMBRY *

À la fin de 1989 est décidée la création d'un Historial de la Grande Guerre à Péronne (Somme). Son implantation, tout contre la façade ouest du château, et l'entrée principale devant se faire par la porte médiévale du bâtiment historique, ont obligé les aménageurs à pratiquer une importante brèche dans la muraille ouest pour établir la communication entre les deux constructions.

Dans les faits, la réalisation du projet s'est révélée plus complexe que prévu et des bouleversements d'envergure ont été opérés à l'intérieur de la citadelle (fig. 1). Il est regrettable et assez exceptionnel, heureusement, qu'un monument aussi chargé d'histoire soit ainsi perturbé de façon progressive et programmée.

Une autorisation de "suivi des travaux" nous a été accordée par le Service régional de l'Archéologie en Picardie dirigé alors par Monsieur Jean-Claude Blanchet, puis ensuite par Monsieur Bruno Bréart.

Nous avons choisi de donner ici les points principaux des interventions. Nos observations ont fait l'objet de deux publications (EMBRY 1992a et 1992b) auxquelles on pourra recourir pour les détails.

HISTOIRE DU CHÂTEAU DE PÉRONNE

Implanté par Philippe Auguste, en 1204, lors de la prise de possession du Vermandois il est, à l'origi-

ne, hors les murs. Mais l'édifice est assez vite intégré dans le système défensif de la ville en extension, devenant un des principaux points d'appui de l'enceinte (fig. 2). On ignore à quelle date le château est incorporé au système défensif de la cité, probablement dès le début du XIVe siècle (la charte communale est de 1304). J.-G. Gigot, dans sa publication (GIGOT, 1984), donne un texte de 1349 faisant allusion "à la garde des portes, au corps de la ville, aux ouvrages...".

Occupé de façon constante par l'autorité militaire et sans discontinuer jusqu'au début du XXe siècle, le château a, de ce fait, subi des bouleversements intérieurs incessants. Ses quatre tours de la façade orientale, non concernées par les nouveaux impératifs de défense, ont été relativement préservées (EMBRY et LAVALARD, 1995). Le souvenir d'un premier donjon, construit sous Philippe Auguste et détruit par mine du fait des assaillants lors du siège de 1536, s'est perpétué sous le nom de "grosse tour". On la retrouve citée dans les textes anciens, en particulier chez Philippe de Commynes : "Le roy se voyait logé rasibus d'une grosse tour...". Sur ses décombres et sur le boyau qui permettait d'y accéder, est reconstruit, après le siège de 1536, le donjon "actuel", construction quadrangulaire toujours visible.

Le château est intimement lié à l'histoire de la ville de Péronne. C'est dans ses murs que Louis XI a



Fig. 1 : le château de Péronne et le chantier de l'Historial en mai 1990.

^{*} Société archéologique de la région de Péronne 12 rue Maurice Devillers F - 80 200 PÉRONNE

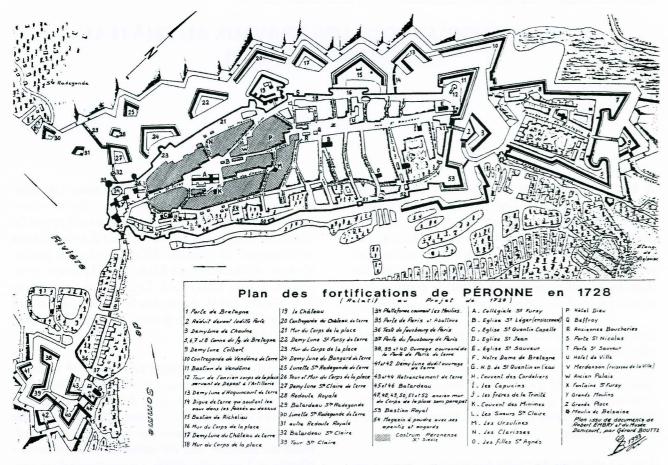


Fig. 2 : le château de Péronne intégré dans le système de fortifications de la ville ; en 19, position du château.

résidé lors de la fameuse entrevue d'octobre 1468 avec Charles le Téméraire (EMBRY et LAVALARD, 1996). En 1536, la ville subit un siège de 30 jours de la part des troupes de Charles Quint, commandées par Henri de Nassau et le château subit de gros dégâts. La cité résiste victorieusement et inscrira dans ses armes la devise "Urbs nescia vinci" (Ville jamais vaincue).

Une bannière, destinée à la procession commémorative de l'événement qui durera jusqu'à la Révolution, sera réalisée sur ordre des Échevins peu de temps après. Par copies successives, elle nous est parvenue et nous renseigne sur l'aspect général de la ville et la position du château sur l'enceinte fortifiée.

Ayant démontré ses bonnes possibilités de résistance, dues en grande partie à une habile et constante adaptation défensive des eaux et des marais de la Somme, Péronne devient une citadelle avancée du Royaume, avec une extension continuelle de son système de défense : bastions, redoutes, demilunes, etc. La frontière est toute proche. Bapaume, à 20 km, est une ville espagnole. Son importance militaire durera jusqu'au traité des Pyrénées (1656) qui recule les limites du royaume plus au nord. Son intérêt stratégique décroîtra progressivement ensuite, mais le canon sera tiré (du château, entre

autres) vers les troupes prussiennes, en 1870, qui prendront la ville après 13 jours de siège.

Déclassée en 1906, elle a conservé jusqu'à cette date son système défensif. Le démantèlement et la guerre de 1914-1918 (ville détruite à 80 %) ont pratiquement tout effacé. Le château, resté bâtiment militaire et relativement peu atteint, ne sera déclassé et rétrocédé à la ville qu'en 1925.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU CHÂTEAU

Le château possède trois niveaux (fig. 3).

Dans la période d'activité militaire, une rampe hélicoïdale pavée, partant de la cour d'entrée et bordant l'ensemble des bâtiments, assurait l'acheminement des charges lourdes (artillerie) jusqu'à la plate-forme supérieure. Des ouvertures débouchaient sur cette artère. Des escaliers à ciel ouvert assuraient une communication rapide entre rampe et plate-forme supérieure.

Du fait de la forte pente de ce cheminement, certains bâtiments se trouvaient situés à un étage intermédiaire. La rampe figure sur un plan de 1737 (fig. 4). Elle était encore en place lors de la mise en route des travaux et a été détruite par ceux-ci.

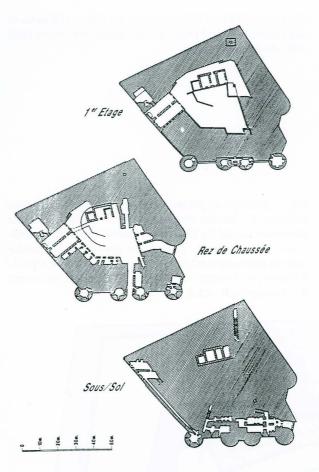


Fig. 3 : les trois niveaux du château de Péronne (dessin de G. Boutté).

Comme nous l'avons déjà dit, le château et la ville subirent un siège important en 1536. Après cet événement, en plus du nouveau donjon quadrangulaire, une levée de terre de plus de 6 m de haut a été érigée au nord et à l'ouest de l'édifice pour stopper les tirs directs de l'artillerie. L'Historial a été construit sur la partie ouest de la butte, alors que la partie nord a été conservée (fig. 5).

PRINCIPALES OBSERVATIONS ARCHÉOLO-GIQUES

LES FONDATIONS

Tributaire des impératifs de l'entreprise de construction avec qui, disons-le une fois pour toutes, nos relations ont été des plus cordiales, et ne disposant d'aucune latitude financière, nous n'avons pu, à notre grand regret, mettre en évidence les bases des fondations.

Nos observations les plus poussées, à notre demande exceptionnelle et à la limite des possibilités de l'engin de terrassement mis à notre disposition, ont atteint 5,30 m de profondeur sous le niveau de circulation actuel (point ciblé, fig. 6).

La fondation, de même nature que le mur en élévation, est constituée des mêmes moellons en grès.

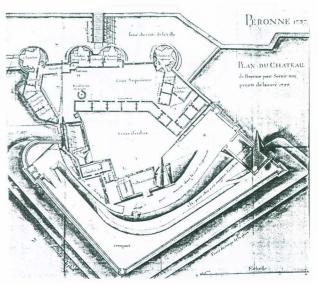


Fig. 4: plan du château en 1737. L'aspect général n'a pratiquement pas chang jusqu'aux travaux de l'Historial (*Archives militaires de Vincennes*).

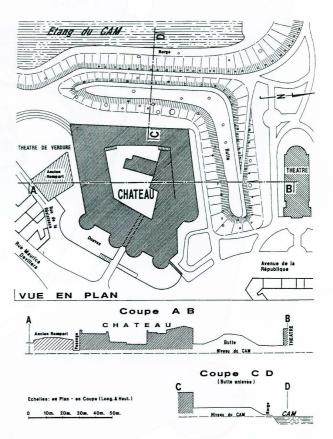


Fig. 5 : plan et coupes avant les travaux. L'Historial est implanté en C/D (*dessin de G. Boutté*).

Leurs dimensions varient de 17 à 24 cm par 20 à 60 cm pour une épaisseur de 22 à 30 cm.

Le "fruit" des murs de ± 7 % se poursuit de façon régulière sous le niveau de circulation. À moins 5 m est apparue une couche de "limon vasard", plastique, compacte, homogène, dégageant une odeur caractéristique de méthane au fractionnement.

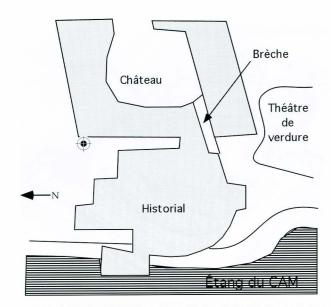
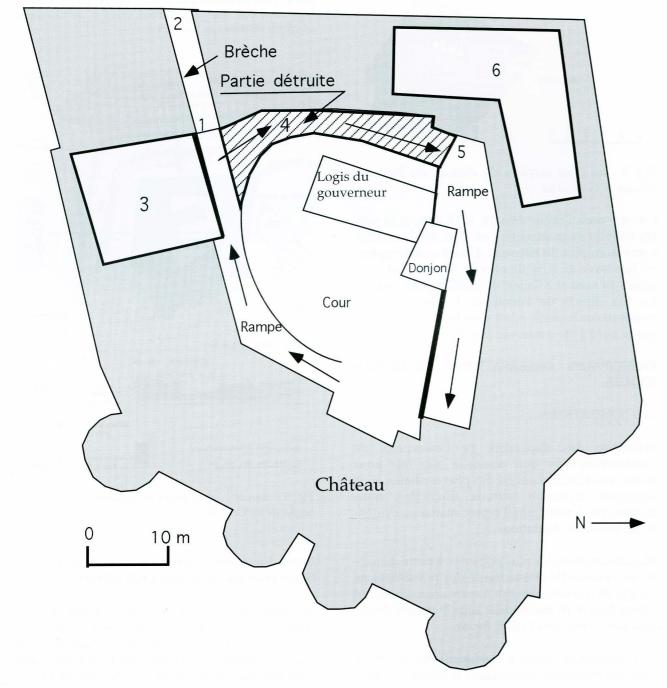


Fig. 6 : position de l'historial par rapport au château et emplacement de la brèche de communication (rond ciblé - situation du sondage).

Fig. 7 : principaux points d'intervention; 1 - brèche côté château; 2 - brèche côté Historial; 3 - bâtiments de la deuxième moitié du XVIe siècle transformés en poudrière au XVIIe siècle; 4 - maison du gouverneur et fondation du mur surplombant la rampe; 5 - grande coupe de 8 mètres; 6 - terrasse nord-ouest; flèches - cheminement de la rampe hélicoïdale pavée.



LES PRINCIPAUX POINTS D'INTERVENTION

Dans les secteurs 3 et 6 (fig. 7), nos décapages avant travaux ont dégagé la masse de terre énorme (en gris sur le plan) destinée à amortir les impacts et les effets destructeurs des projectiles, dès que les progrès de l'artillerie ont rendu la forteresse de moins en moins adaptée à la nouvelle puissance de feu et ce, dès le milieu du XVIe siècle.

Dans le secteur 3, nos décapages ont mis en évidence la technique de protection (épaisseur des murs, glacis de briques, toitures renforcées) rendue nécessaire dès le siège de 1536 qui venait de démontrer les points faibles de l'édifice. Cette zone a été rénovée sur tous les étages. Son architecture tranche sur l'ensemble qui l'environne par l'abandon du "fruit" des murs extérieurs. L'effet "rapporté" est bien visible quand on examine l'ensemble. La fig. 8 montre l'emplacement de la rampe hélicoïdale (A et B) et la transition entre le mur à "fruit" et la reconstruction verticale (C).

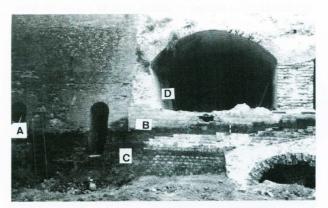


Fig. 8 : le mur ouest, côté intérieur, après destruction de la rampe hélicoïdale. A - rampe pavée hélicoïdale encore en place; B - empreinte de cette rampe après destruction, laissant paraître les deux étages de salles et les différents niveaux d'occupation (fenêtre réduite de moitié lors de la construction de la rampe); C - transition entre le mur à "fruit" et le mur vertical; D - mur en grès dont le pendage semble correspondre à une ancienne limite extérieure de la forteresse (vestiges d'un escalier à vis à l'étage inférieur).

Le plan de 1737 (fig. 4) nous apprend que ces bâtiments sont alors utilisés comme poudrière. Pour cette utilisation spécifique, un plancher, obligatoire dans ce type de fonction afin d'éviter les étincelles que pouvaient provoquer les chaussures cloutées, a été posé sur le dallage d'origine en tomettes hexagonales que nous avons retrouvées en place.

Les dimensions trop faibles des murs et du plafond, ainsi que l'aménagement du sol, montrent bien que ce n'était pas la destination initiale de ces salles (fig. 9)

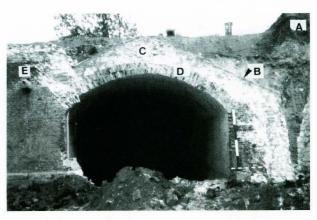


Fig. 9 : magasin à poudre. A - masse de terre avant arasement; B - toiture en briques à deux pentes constituant un bouclier de protection contre les infiltrations; C - craie liée au mortier; D - voûte constituée de deux couches de briques posées de chant; E - drain à larmier, en grès.

LA BRÈCHE

La brèche destinée à aménager la communication château-Historial a été ouverte à travers une masse de terre de plusieurs mètres de haut (fig. 6 et 10). L'excavation a mis en évidence tout un complexe de structures qui, devenues obsolètes, avaient été enterrées :

- un ancien passage sous voûte;
- deux murs anciens accolés à celui du dernier stade;
- la masse de craie liée au mortier protégeant la façade ouest;
- le parapet avec protection de briques.

Nous avons constaté que l'actuel revêtement en briques, du côté ouest, plus ou moins entretenu et restauré jusqu'à nos jours, ne faisait que recouvrir le dernier stade d'activité militaire en tant qu'élément de première ligne.

Dans l'ensemble, le plan extérieur du château est resté ce qu'il était après les nécessaires restructurations et adaptations du milieu du XVIe siècle. Mais l'espace intérieur s'est rétréci. Dans l'impossibilité de l'enterrer, les ingénieurs militaires ont créé un véritable "blindage" de terre qui atteint 15 m du côté ouest, le plus exposé.

Pour maintenir cette énorme masse de terre, il a fallu construire un troisième mur, celui qui surplombait la rampe hélicoïdale (fig. 11). Les départs de deux structures enterrées, avec garniture à fronton, à forte déclivité, protégées par des voûtes accolées, ont été mis au jour. Ils devaient permettre aux assiégés des sorties défensives.

Les observations sur la brèche dans la muraille ouest ont principalement été faites du côté Historial (fig. 12 et 13). La coupe de la muraille a été

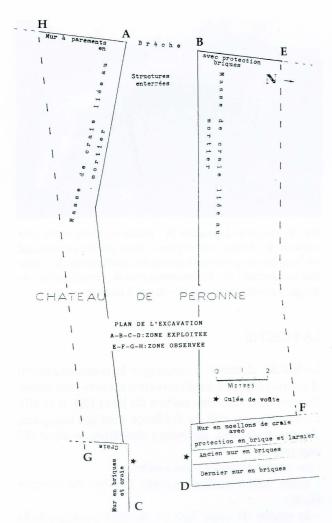


Fig. 10 : plan de la brèche.

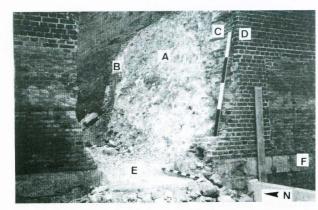


Fig. 12 : la brèche, du côté ouest (Historial). A - masse de craie liée au mortier; B - bouche d'aération; C - ancienne muraille; D - parement actuel avec zones de restauration de différentes périodes modernes; E - seuil de communication château-Historial; F - bandeau en gros éléments de craie (réemploi) qui délimite la liaison grès-brique (la règle verticale a des sections de 0,50 m).

bien observée (fig. 14). Elle a permis de reconnaître les banquettes de tir (fig. 15), la disposition du blocage et les ancrages de briques anciennes (fig. 16 et 17) et la découverte de structures enterrées à la suite de la rencontre d'une bouche d'aération dans le blocage du rempart (fig. 14 et 18).

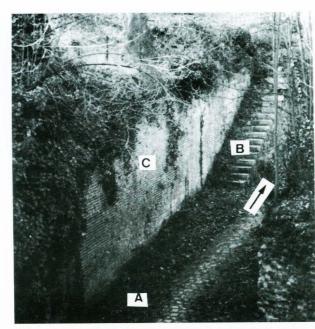


Fig. 11 : rampe hélicoïdale pavée, section sud-nord, avant destruction. A - rampe; B - escalier n° 2 d'accès à la plate-forme nord-ouest (secteur 6 de la figure 7); C -mur surplomblant la rampe et maintenant la masse de terre rajoutée.

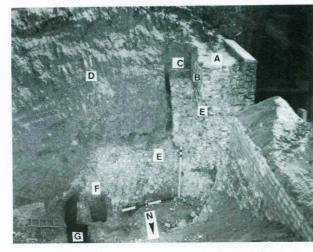


Fig. 13 : la brèche, côté ouest, vue de dessus. A - protection oblique en deux couches de briques à plat, de la banquette de tir; B - mur en moellons de craie bien appareillés; C - sol d'utilisation de la banquette; D - terre de remplissage; E - masse de craie informe liée au mortier de chaux; F - conduit d'aération oblique (voir fig. 17); G - entrée de la structure enterrée (la règle horizontale a des sections de 0,50 m).

Côté château, la brèche a surtout sectionné la rampe hélicoïdale (fig. 19) et mis en évidence les fondations à patte d'éléphant, ou à gradins, du dernier mur en briques bordant cette rampe et maintenant l'énorme masse de terre du rempart (fig. 20).

LES STRUCTURES ENTERRÉES

Ces structures ont été relevées (fig. 21). Elles se situent à l'intérieur du château (fig. 22) et sont constituées d'un fronton, avec des voûtes en

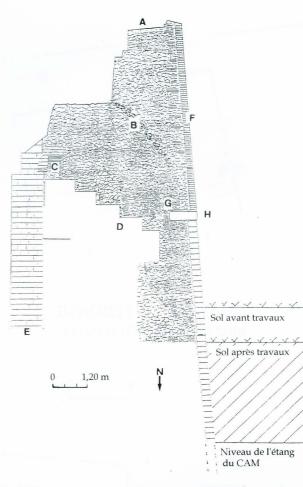


Fig. 14 : coupe est-ouest au niveau de la brèche. A - banquette de tir; B - masse de craie; C - bouche d'aération; D - salle souterraine (chaque décrochement correspond à une voûte); E - niveau atteint par les fouilleurs; F - mur ouest actuel; G - seuil de communication château-Historial; H - bandeau en gros éléments de craie, réemplois de la fin du XVIIIe siècle.



Fig. 16 : coupe nord du mur d'enceinte ouest. A - revêtement actuel; B - masse de craie liée au mortier de chaux; flèches - encrages en briques anciennes.



Fig. 15 : parapet et banquette de tir en cours de dégagement

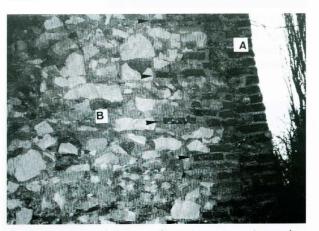


Fig. 17 : coupe sud du mur d'enceinte ouest. A - revêtement actuel; B - masse de craie liéeau mortier de chaux; flèches - ancrages de briques anciennes.



Fig. 18 : bouche d'aération oblique dans le mur ouest. A - vestiges du fronton (flèches); B - entrée de la structure avec décor triangulaire; C - amorce de voûte; D - amorce de voûte; E - cinq à six épaisseurs de moellons de craie bien appareillés; F - masse de craie liée au mortier de chaux.

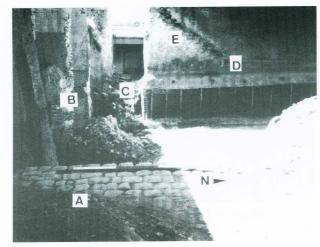


Fig. 19 : la brèche vue du château. A - rampe pavée sectionnée; B - poudrières; C - seuil de la brèche et virage de la rampe; D - empreinte de la rampe; E - empreinte de l'escalier menant sur la terrasse.

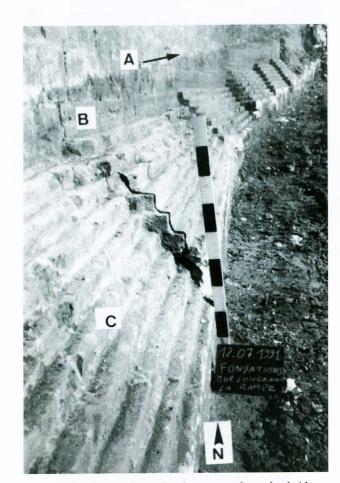
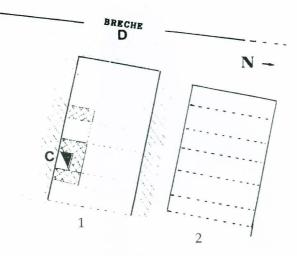


Fig. 20 : fondations à gradin du mur sud-nord, côté bordant la rampe hélicoïdale (voir fig. 11), et destiné à maintenir l'énorme masse de terre de protection. A - empreinte de la rampe; B - parement du mur nord-sud côté cour du château; C - fondations.

Fig. 22 : l'intérieur de la brèche. A - mur en moellons de craie et larmier du XVIIe siècle; B - vers la rampe et l'entrée du château; C - structure enterrée.



CHÂTEAU DE PÉRONNE mur de fortification ouest

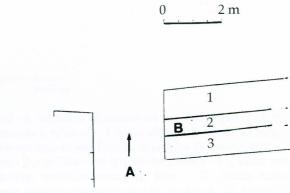
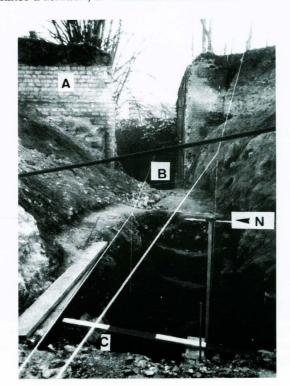


Fig. 21 : positions des structures enterrées 1 et 2. A - entrée côté château; B - les murailles accolées; C - cheminée d'aération; D - communication château-Historial.



briques (fig. 23) qui débouchent dans des salles voûtées (fig. 24). Ayant assez d'éléments à notre disposition, nous avons tenté de reconstituer par un dessin l'entrée de ce fronton de plus de 7 m de large (fig. 25).

Ce fronton, dont on ignore les dispositions supérieures, domine et devait décorer l'entrée des deux structures enterrées constituées dans leur partie haute par une succession de voûtes accolées à décrochement progressif. La pente, très accentuée, est bien visible sur la fig. 14. Aucun élément ne permet d'avancer une datation précise. On sait, par les textes contemporains, que des "sorties" défensives ont eu lieu lors du siège de 1536. On peut supposer que ces possibilités tactiques aient été favorisées et améliorées par la suite, lors des réparations et transformations qui ont suivi ce siège, et que ces éléments en font partie.

COUPE DE LA RAMPE PAVÉE ET SOLS DE CHEMINEMENT

La rampe a été détruite sur plus de 60 % de sa longueur. Large de 4,30 m à 5,60 m, intégralement pavée (fig. 11), elle prenait naissance au niveau de la cour intérieure du château, à gauche de l'entrée. Longeant les bâtiments, bordée de deux escaliers monumentaux, passant derrière la "maison du Gouverneur", une suite de virages à 90° à droite lui permettait d'atteindre la terrasse supérieure dominant la ville de Péronne.



Fig. 23 : fronton de la structure 2 constitué de moellons de craie très soignés, avec décor latéral en craie. On voit les troix premières voûtes à décrochement.



Fig. 24 : stalactites et stalacmites dans une des salles voûtées enterrées.

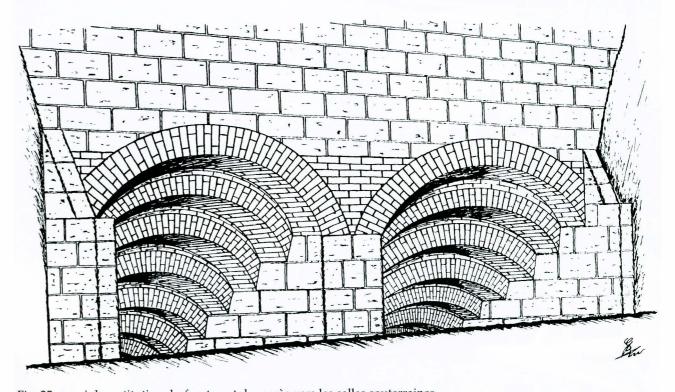


Fig. 25 : essai de restitution du fronton et des accès vers les salles souterraines

Au niveau du portail d'entrée, correspondant à celui de la cour intérieure, la côte NGF était de 52,82 m. La cour a été abaissée d'environ 0,60 m.

Le profil de cette rampe, construit pour l'accès de charges roulantes importantes (artillerie) au niveau supérieur, montrait bien qu'elle avait été rajoutée et n'était pas contemporaine des constructions qu'elle longeait. De même, son obliquité avait conduit à transformer des portes en fenêtres, voire en lucarnes.

Une coupe stratigraphique dans cette rampe a permis de reconnaître plusieurs niveaux de circulation dont celui particulièrement intéressant correspondant au siège de 1536 (fig. 26). De nombreux tessons de céramique jonchaient ce sol de cheminement dont des fragments de coupes typiques du Beauvaisis ainsi que de nombreux éclats de boulets en grès de Soignies (Belgique).

COUPE À L'EXTRÉMITÉ NORD DU DÉCAPAGE

À l'extrémité nord du décapage, le niveau a été abaissé de 8 m (point 5 de la fig. 7). Comme on le voit au premier coup d'œil, sur le photomontage (fig. 27), de nombreux remaniements se superposent. Nous sommes à la limite de la "Grosse Tour" détruite en 1536.

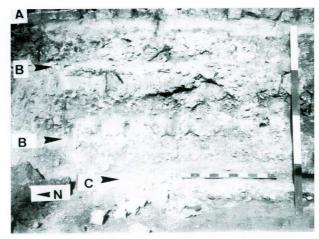


Fig. 26 : coupe de la rampe pavée et mise au jour de différents sols de cheminement dont celui du siège de 1536. A - pavés sur lit de sable; B - anciens sols; C - niveau de 1536.

La masse de craie arrondie en casemate et les divers éléments de construction qui apparaissent sont les vestiges d'adaptations qui se sont succèdées sans discontinuer depuis 1536 sur les ruines de cette grosse tour dont il a bien fallu colmater la brèche. On remarque :

en A - micro-pieux renforçant le mur surplombant la rampe; en B - escalier monumental n° 2 coupé; C - terre vierge; D - rampe pavée; E - briques et craie; F - moellons de craie; G - moellons de grès; H -

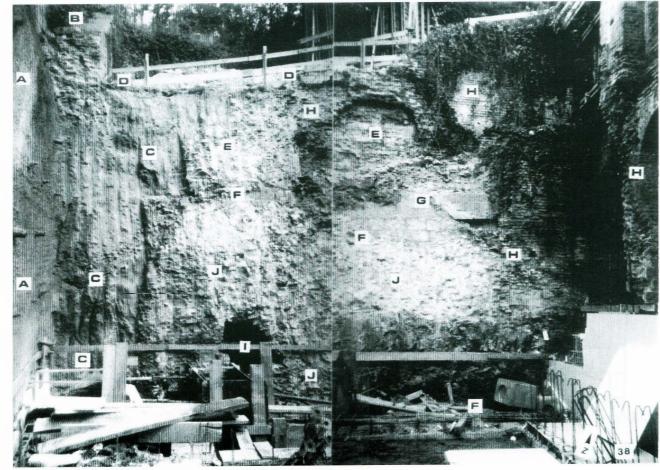


Fig. 27 : grande coupe de 8 mètres au point 5 de la figure 7.

maison du gouverneur; I - diverticule d'un souterrain non étudié; J - craie informe liée au mortier.

LE MOBILIER

LA CÉRAMIQUE

Elle a fait l'objet d'une communication détaillée dans le bulletin du GRECB et nous renvoyons le lecteur à cette étude (EMBRY, 1992a).

Nous résumons ici, pour information, les formes identifiables reproduites sur la fig. 28. Ce sont des formes bien connues dans la région :

- vases à cuire, globuleux, à anses, dits coquemars, XVIe siècle, (n° 1, 5, 10, 11);
- marmites tripodes dont les anses coudées à profil typique ont été rencontrées en grand nombre, XVIe siècle, (n° 3 et 4);
- coupelles en grès du Beauvaisis, associées aux fragments de boulets en calcaire de Soignies,

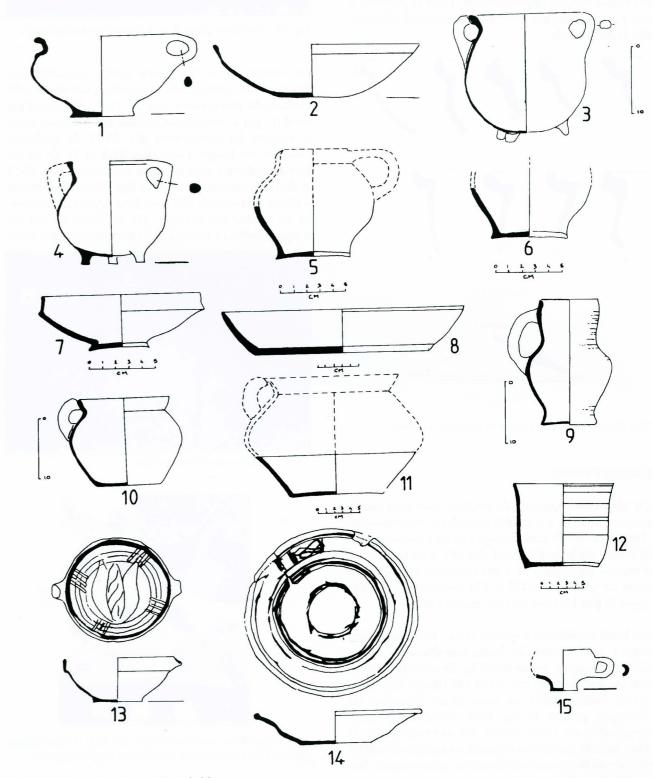


Fig. 28: formes céramiques identifiables.

225

XV/XVIe siècles (n° 7);

- écuelle à oreille avec décor du Beauvaisis, XVIe siècle (n° 13);
- assiette creuse à décor du Beauvaisis, XVIe siècle (n° 14);
- tasse (n° 15), gobelet (n° 12), pichet (n° 9).

À cela, il faut ajouter des bords de marmites à mijoter, ou ollas, à l'intérieur vernissé et lèvre conçue pour recevoir un couvercle (fig. 29). Quant aux profils des lèvres, ils appartiennent, pour la plupart, à des pots globulaires dont les formes sont attestées dès le XIVe siècle.

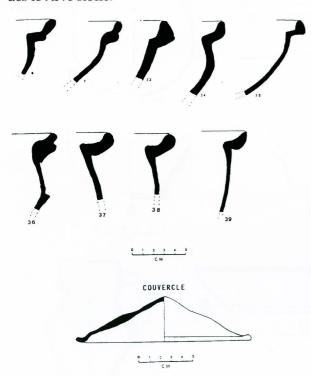


Fig. 29: « ollas » à couvercle et intérieur vernissé.

OBJETS DIVERS

En plus des fragments de boulets retrouvés sur le niveau de 1536, un boulet complet a été rencontré dans la masse de remplissage lors de l'ouverture de la brèche château-Historial (fig. 30). Il est en grès de Soignies (Belgique) et a un diamètre de 100 mm pour un poids de 1340 g. On suppose qu'il a été apporté par les troupes de Charles Quint.

Un boulet d'obusier explosif, creux, nettement plus récent, a été trouvé. En fonte, son diamètre est de 220 mm pour un poids de 22 kg. Des éclats de boulets du même type ont aussi été découverts ainsi qu'un boulet plein en fonte d'un diamètre de 162 mm, pesant 16 kg. Leur datation demeure impossible en l'état actuel des connaissances, la plus grande confusion régnant en matière d'artillerie, au moins jusqu'à Gribeauval, pour ne pas dire le début du XIXe siècle.



Fig. 30 : boulet en place dans la masse de remplissage.

Les matériaux en terre cuite sont représentés par des tomettes, retrouvées en grande quantité dans la maison du gouverneur (fig. 31-1), de briques d'un modèle particulièrement archaïque, toujours dans la maison du gouverneur (fig. 31-2), de quelques carreaux en brique cuite (fig. 31-3) et 4), de tuiles très abondantes avec tenon d'accrochage (fig. 31-5) et de rares carreaux vernissés (fig. 31-6 et 7) dont un à décor fleurdelisé, élément d'un ensemble décoratif en quatre parties (fig. 32). La fleur de lys est rouge sombre et le fond de la terre cuite jaune ocre.

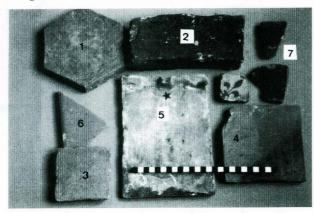


Fig. 31 : matériaux en terre cuite.



Fig. 32 : carreau vernissé à décor de fleur de lys, faisant partie d'un ensemble de décoration à quatre parties.

Vu la longue durée d'utilisation des matériaux de construction, des datations sont pratiquement impossibles à proposer sauf pour le carreau à fleur de lys qui présente quelques similitudes avec des décors céramiques découverts lors des fouilles du Louvre, à Paris, et qui pourrait se situer dans le courant du XIVe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

EMBRY Robert (1991) - Rapport sur le suivi des travaux à l'Historial et au château de Péronne - novembre 1989 à janvier 1991-, Société archéologique de la région de Péronne, tome V, 79 p.

EMBRY Robert (1992a) - "La céramique du château de Péronne. Travaux de 1991 et 1992", GRECB, 14, Beauvais, p. 107-129.

EMBRY Robert (1992b) - Rapport sur le suivi des travaux à l'Historial et au château de Péronne -de janvier 1991 à mars 1992-, Société archéologique de la région de Péronne, tome VI, 88 p.

EMBRY Robert et LAVALARD René (1995) - Histoire du château de Péronne et réalisation de l'Historial, Société archéologique de la région de Péronne, tome VII, XX p.

EMBRY Robert et LAVALARD René (1996) - Louis XI et Péronne, Société archéologique de la région de Péronne, tome IX, XX p.

GIGOT J.-G. (1984) - Recueil des actes médiévaux fondamentaux des Archives communales de Péronne (1191-1448), Péronne.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Mr Jean-Claude Creton, chef du Service du Patrimoine départemental du Conseil général de la Somme qui a accepté l'intervention; Mr François Vasselle, pour ses conseils précieux, ainsi que tous les collègues de la Société archéologique de la Région de Péronne qui ont participé aux travaux.